Huitième année. — N° 319 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 23 MAI 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

# LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

## SOMMAIRE

Ce qui n'est pas du Féminisme, JANE MISME.
*Notes d'actualité* : Du devoir professionnel, ODETTE BUSSARD.
Pour le Suffrage des Femmes : Réunion d'entente des Sociétés suffragistes.
Les Grands Congrès : Le Quinquennal du Conseil International des Femmes. — Grand Meeting de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. — Congrès du Conseil National Italien. — Délégation cantonale.
Feuilleta de Livres.
Les Femmes et les Habitations à bon marché, A. NATHAN.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
On nous écrit.
L'Art, CLOTILDE MISME.
Les Livres.
Livres nouveaux.
La Presse et les Femmes.
Expositions ouvertes.
*Feuilleton* : La Femme doit-elle travailler ? JEAN PAIN.

*Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.*

*La directrice reçoit le mercredi après-midi.*

## Ce qui n'est pas du Féminisme

L'âme du journal *Le Figaro* nettement féministe avec M. Gaston Calmette serait-elle en train d'évoluer vers un recul sous la nouvelle direction de M. Alfred Capus. M. Alfred Capus, dont les grands mérites sont hors de cause, ne fut jamais très méritant sur le chapitre féminisme ; et lorsque, naguère, on trouvait, en cette matière, dans *Le Figaro*, un article non point hostile, mais incompréhensif, presque toujours il était sous son nom. En voici trois en quelque jours dans le même esprit, l'un de M. Abel Bonnard, l'autre de M. C. A. de Caillavet et le troisième de M. Capus lui-même. On ne saurait en vouloir à leurs auteurs. Les écrivains « très parisiens », lorsqu'ils parlent de choses sérieuses, sont trop naturellement sujets à laisser voir qu'ils les connaissent mal.

C'est ainsi que M. Capus à propos de l'admirable preuve de conscience professionnelle donnée par Mme Poulain, épouse, qui se détourne de son mari blessé pour courir faire les signaux au train qui arrive; et à propos, aussi, de la conquête du doctorat ès-lettres par Mlle Duportal déclare que « à son avis ce ne sont point des faits dont le féminisme puisse se prévaloir. » Pauvre féminisme ! Quand Mme Caillaux commet un crime, en vertu d'une mentalité toute traditionnelle, c'est la faute au féminisme ! Mais lorsque s'accomplissent des actes qui contresignent les idées, le progrès même du féminisme, il se trouve que le féminisme n'a rien à y voir.

M. Alfred Capus ajoute :

« Braver un danger, se substituer un instant à l'homme dans l'action, rien de cela n'est contraire au rôle normal et au tempérament de la femme.

Ceci est pour Mme Poulain. Mais Mme Poulain ne s'est pas « substituée un moment à l'homme dans l'action ». « L'action » de l'homme, en l'espèce, est aussi « l'action » de la femme puisque Mme Poulain était la collègue de son mari et qu'elle remplissait, le jour, l'emploi qu'il tenait la nuit. Elle a fait un geste de son métier et elle n'aurait pas pu le faire si elle n'avait su ce métier. Remarquez qu'elle avait auprès d'elle, auprès de son mari frappé, son fils et que, selon la logique des choses, il paraîtrait que le fils ait dû épargner à sa mère un soin étranger à son souci conjugal et courir lui aux signaux à la place de son père. Mais le fils n'était pas du métier, il n'aurait pas su; aurait-il même pensé aux signaux malgré la sonnerie d'appel ? Probablement non. Les savants — nous dit-il M. Gustave Téry dans un article du *Journal*, qui est, celui-là, un article selon notre cœur — les savants parlent à propos du geste sublime de Mme Poulain d'un instinct professionnel. Ils ont sûrement raison; et cela n'ôte rien, nous l'avouons avec M. Téry, à la valeur du geste. Mais si Mme Poulain n'avait pas su faire les signaux, si elle n'avait pas eu l'habitude de les faire, elle n'aurait pas su les faire et ne s'en serait pas même avisée.

Donc, si elle les a faits, c'est parce que déjà les progrès du féminisme ont permis aux femmes l'exercice d'un métier qui devrait être par convention un métier d'homme ; c'est qu'il leur a donné comme à l'homme le droit permanent et non accidentel à ce que M. Capus appelle l'action. C'est la meilleure façon de leur permettre de se substituer à un homme lorsque la nécessité l'exige ; on ne se remplace bien qu'entre confrères. Ainsi, sans le savoir et en croyant le contraire, M. Capus applaudit une conquête du féminisme et l'esprit même du féminisme, en ce geste conforme selon lui, et aussi selon nous, au rôle normal et au tempérament de la femme ».

Mais où il est, toujours sans le savoir, encore plus féministe, c'est lorsqu'il approuve, pour les mêmes raisons, le succès de Mlle Duportal. Le rôle normal, le tempérament normal de la femme lui permettent aussi « de gagner sa vie et de s'instruire ». Que M. Alfred Capus est bon. Si la société l'avait été autant, il n'y aurait pas de féminisme, il n'aurait pas été besoin de revendiquer des droits reconnus. Car les féministes luttent durement depuis plus d'un siècle et surtout depuis 44 ans, uniquement, au fond, pour assurer aux femmes la possibilité de gagner leur vie. Si Mlle Duportal acquiert cette possibilité par son diplôme de docteur, c'est que les féministes ont vaincu le préjugé qui dictait à Molière *Les femmes savantes*, et à Lesage, cent ans plus tard, cette scène d'une féerie *Le monde renversé*, où une femme docteur est présentée comme un phénomène aussi invraisemblable que la chute du ciel, sur table, d'un saucisson et d'une bouteille de vin. C'est que les campagnes féministes, commencées en 1830, ont donné aux femmes, en France, des moyens de s'instruire, presque égaux à ceux dont disposent les hommes. Par malheur, le féminisme n'a point encore ouvert aux femmes toutes les voies où il est permis de gagner sa vie au moyen du doctorat. Et voilà, je pense, M. Alfred Capus engagé par sa déclaration de principe à aider de tout le pouvoir de son talent et du journal *Le Figaro* les militants qui poursuivent ce but.

Mais qu'est-ce donc qui, selon lui, dans l'idéal féministe n'est point conforme au rôle normal et au tempérament de la femme. Il dit :

« Pour résumer les principales objections contre le féminisme intégral, on pourrait dire que la femme est, dans les innombrables épisodes de la lutte pour la vie, ou inférieure à l'homme ou supérieure, mais qu'elle n'est jamais son égale.

Les dispositions nouvelles qui ont pour but d'établir arbitrairement cette égalité, se heurtent à la nature même des choses et engendrent les anomalies si choquantes du féminisme. »

C'est un peu vague. De quelles anomalies parle M. Capus? Mme Poulain garde de sémaphore, Mlle Duportal, docteur, n'en sont pas pour lui, ni j'imagine aucune autre femme dans n'importe quelle profession. S'agirait-il seulement de l'admission des femmes aux fonctions politiques? J'incline à le croire, ayant lu naguère un article antisuffragiste de l'auteur. Mais admettre qu'une femme doit pouvoir gagner sa vie, c'est admettre qu'elle dispose du seul moyen qu'ait en société l'individu d'acquérir, de défendre ce droit, comme tous ses autres droits naturels : la confection des lois qui distribuent et garantissent les droits sociaux. S'il n'est point choquant qu'une femme gagne sa vie, il ne peut l'être qu'elle veille à l'administration des intérêts publics dans lesquels ses intérêts propres sont inclus. Comme le droit à l'instruction, le droit politique pour la femme est, avant tout, une arme de la lutte pour la vie.

Et il faut s'émerveiller de l'ahurissante raison par laquelle M. Capus entend leur refuser cette arme. La femme est tantôt supérieure et tantôt inférieure à l'homme, donc elle n'est pas son égale, donc il est arbitraire et choquant de lui donner socialement des droits égaux : donc il faut la maintenir, au moins sur certains points, en infériorité. Sûrement M. Capus, qui est si spirituel, plaisante. Sûrement, il va nous dire qu'il faut donner à la femme, sur certains autres points, la supériorité sur l'homme. Mais quand est-elle supérieure, quand inférieure à lui. Comment établir une juste répartition de la suprématie? Osera-t-on se baser sur l'idée que, dans la même circonstance, la femme soit en général supérieure ou inférieure à l'homme en général. On n'oserait pas.

Dans la même circonstance et avec des nuances à l'infini, tel individu, homme ou femme, sera supérieur à son voisin de gauche, inférieur à son voisin de droite, que ce voisin soit homme ou femme. Et la loi qui reconnaît, et cela très justement, comme égaux en droits le pleutre et le héros, l'imbécile et le savant s'inquiète-t-elle de supériorités et d'infériorités naturelles? Sûrement, M. Capus plaisante.

**Jane Misme.**

Je reçois de la Secrétaire générale de *La Ligue nationale pour le vote des femmes* une lettre que l'on me somme d'insérer en réponse aux « attaques » « en termes offensants » que j'ai publiées contre cette société. Bien que j'estime les allégations ci dessus inexactes et ne me croie ainsi nullement tenue à insérer une réponse, je publierai une partie de celle-ci dans un prochain numéro.

**J. M.**

**Lire en feuilletons, à la deuxième page, le commencement d'une étude de M. Jean Pain sur le travail des femmes.**

## NOTES D'ACTUALITÉ

**Du devoir profesionnel.** — L'assassinat mystérieux du garde-sémaphore de Saint-Denis n'a pas eu pour seule conséquence de faire admirer l'héroïsme d'une femme : il a déplacé, en quelque sorte, le *centre* de l'héroïsme féminin. Aussi bien y a-t-il quelque inconvenance à insister sur un acte de probité professionnelle *parce qu'il est accompli par une femme* et cette admiration-là contient, elle, trop d'étonnement pour être absolument flatteuse. Non point certes que la conduite au dessus de tout éloge de Mme Poulain n'égale pas bien des hauts faits civils et militaires qu'on récompense du ruban rouge, mais enfin, on pourrait décorer cette femme méritante sans l'humilier de tant d'approbations. J'imagine toujours qu'une belle action, simplement accomplie, vaut à celui qui l'a faite un contentement bien supérieur à nos mesquines récompenses et il me semble que les sauveteurs doivent quelquefois rire dans leur barbe en collier, en regardant leurs médailles.

Au fond, il y a là tout un petit fouillis psychologique assez intéressant à démêler. Si on s'évertue autant à admirer une femme qui a fait son devoir, c'est qu'en accomplissant ce devoir (professionnel, ne l'oublions pas), elle négligeait héroïquement son devoir ordinaire : pour sauver les centaines de vies du train de Calais, elle abandonnait temporairement le soin de la vie de son mari. De sorte que la presse, les pouvoirs officiels et la voix publique sont d'accord pour porter aux nues et recommander comme un acte de pur civisme, un acte contraire à la loi *imposée* aux femmes.

Il y a donc des cas, Messieurs et aussi Mesdames, où il ne faut pas renvoyer la ménagère à sa soupe, l'épouse à ses soins de garde-malade ? Les femmes du peuple s'en doutaient déjà et voilà qu'une des leurs a rendu la chose sûre.

Taine, qui a écrit un livre haineux contre les femmes, en revient toujours à comparer sa contemporaine à un homme.

Professionnellement, vous verrez que c'est à cela qu'il faudra en arriver. C'est déjà un signe des temps que l'universelle approbation que peut rencontrer un exemple comme celui ci. Désormais on pourra dire *une* garde-sémaphore vaut un garde-sémaphore.

**Odette Bussard.**

On nous demande d'ouvrir dans *La Française* une souscription, en hommage à Mme Poulain. Notre grand confrère *Le Figaro* a déjà pris une initiative semblable et le beau geste de Mme Poulain a été récompensé par la Compagnie du Nord. Nos lectrices qui seraient disposées à témoigner par un petit sacrifice d'argent de leur admiration pour un acte d'héroïsme féminin, ne pensent elles pas qu'il y aurait un meilleur hommage à rendre à Mme Poulain, que de lui offrir cet argent à elle-même ? Ce serait de secourir en son honneur quelqu'une de ces malheureuses dont l'héroïsme quotidien et obscur s'épuise à faire vivre des enfants, de vieux parents, un mari malade.

## POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

### Réunion d'entente des Sociétés suffragistes

La convocation suivante a été envoyée aux Sociétés féministes et suffragistes :

Paris, le 13 mai 1914.

Madame et chère Collègue,

La réunion d'entente des sociétés suffragistes pour la reprise du rapport Buisson dans la nouvelle législature aura lieu *le vendredi 22 mai, à 3 heures précises*, 21, rue Visconti (rue Bonaparte).

Nous espérons que vous voudrez bien envoyer deux délégués de votre Société à cette réunion afin que nous décidions ensemble des mesures à prendre.

Croyez, Madame et Chère Collègue, à nos sentiments les meilleurs :

Amélioration du Sort de la Femme,
Alliance Universelle des Femmes pour la Paix par l'Education,
Association des Femmes de Saône-et-Loire,
Congrès Permanent du féministe International.
Groupe féministe de Saintes,
Ligue d'Electeurs pour le suffrage des femmes,
Société féministe du Havre,
Société féministe de Vienne,
Union française pour le Suffrage des Femmes (Fédération nationale),
Union fraternelle des femmes,
Vie Féminine.

P. S. Plusieurs sociétés ayant demandé si en collaborant avec nous, elles s'engageaient par là même à ne réclamer que le suffrage municipal, il leur a été répondu que cette entente laissait entière leur liberté d'action.

Nous sommes toutes d'accord pour que l'on reprenne un rapport déjà étudié, déjà mis à l'ordre du jour ; mais au moment où il viendra en discussion, chaque Société agira comme bon lui semblera, soit en acceptant les conclusions déposées par M. F. Buisson au nom de la dernière commission du Suffrage Universel ; soit en faisant proposer par des députés amis des modifications ou des amendements. A l'heure actuelle, il s'agit seulement de s'entendre pour faire reprendre par la nouvelle Chambre le projet de loi Dussaussoy et obtenir ainsi le plus vite possible une discussion sur la question du suffrage des femmes.

Pour tout renseignement, écrire à l'U.F.S.F, 53, rue Scheffer, Paris.

D'autres Sociétés qui n'ont pu nous prévenir assez à temps pour être parmi les signataires, seront des nôtres le 22.

Nous donnerons le compte rendu de cette réunion dans la prochaine *Française*.

## LES GRANDS CONGRÈS

### Le Quinquennal du Conseil International des Femmes

Nous n'avons de Rome, cette semaine, que les nouvelles envoyées chaque jour par M. Fernand Hauser au *Journal*, dans lequel notre aimable confrère a de plus publié une longue interview de Lady Aberdeen. Le Quinquennal a pris fin après d'utiles et brillantes séances. Le rapport de Mme Pichon-Laudry, présidente de la Section de législation du Conseil national français sur la criminalité des mineurs et les tribunaux d'enfants, a été particulièrement remarqué.

Des vœux ont été votés en faveur de l'égalité des droits du père et de la mère sur l'enfant; pour que la mère et les enfants légitimes ou illégitimes soient protégés, pour que, à l'école, on enseigne aux jeunes filles les principes des lois qui concernent la femme et l'enfant.

M. Fernand Hauser fait la remarque suivante :

« Il sied de constater que toutes ces propositions, qui auraient paru révolutionnaires il y a quelques années, sont adoptées à la suite de discussions où il est à peine question de modifications de mots, par des femmes qui appartiennent pour la plupart à des milieux mondains, au monde des lettres, des sciences, des universités ou à la bourgeoisie. Il est évident que dans ces classes élevées les femmes manifestent des préoccupations sociales très au-dessus de la petite politique courante, et c'est ce qui donne à ce parlement international une physionomie si originale, un caractère si remarquable. »

Le Congrès a voté également un vœu en faveur du Suffrage des femmes proposé par la délégation française. Mme Jules Siegfried « exposa que toutes les réformes demandées par les femmes risquaient d'être ajournées tant que les femmes seraient écartées de la vie publique. Le droit de suffrage est la base sur laquelle sera solidement édifiée une société éprise de plus de justice. C'est le droit de suffrage qu'il faut revendiquer avant tout.

« Des applaudissements frénétiques accueillirent les déclarations de Mme Siegfried, dont la proposition fut adoptée dans un enthousiasme unanime. »

Mme Barrère, femme de l'Ambassadeur de France, a offert une réception aux congressistes.

Le prochain quinquennal aura lieu en Norvège.

### Grand Meeting de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

Nous avons dit que, pour la première fois, une Française allait présider une manifestation publique de l'*Alliance internationale* et que cet honneur revenait à Mme de Witt-Schlumberger, présidente de notre U. F. S. F.

Nous reproduisons intégralement le compte rendu télégraphique de M. Fernand Hauser, du meeting du 13 mai où se retrouvaient toutes les congressistes.

« En dépit d'un soleil éclatant qui revêtait Rome d'un manteau de lumière, la salle du théâtre national était emplie, cet après-midi, d'une foule considérable, accourue pour entendre les suffragistes internationales développer leur programme. Mme de Witt-Schlumberger, qui présidait, ouvrit la séance par un discours dans lequel elle revendiqua le droit de suffrage, déclarant qu'au point de vue social, quand ce droit sera obtenu quelque chose sera changé en mieux dans le monde. La révérende Anna Schaw, en anglais; Mmes Glucklich et Deutsch, en allemand, exposèrent ensuite les desiderata des femmes ; mais la majorité des assistantes se composant d'Italiennes commençait à se fatiguer, faute de comprendre l'oratrice, lorsque Maria Vérone prit la parole.

Le miracle de nos langues latines, c'est que, peu ou prou, Français, Italiens, Espagnols, nous nous comprenons toujours. Maria Vérone, dont l'élocution est parfaite, fut entendue et comprise par les Italiennes, qui l'applaudirent chaleureusement quand elle exposa les résultats de l'action féminine en France et quand elle déclara que le *Journal* ayant convié les femmes à voter, plus de cinq cent mille d'entre elles apportèrent leur bulletin de vote dans les urnes. Maria Vérone poursuivit en disant que les femmes sont les adversaires de l'alcoolisme et qu'elles sont pacifistes.

Ici, quelques hommes protestèrent et crièrent à l'oratrice ; « Marocco ! Marocco ! » faisant allusion à notre campagne du Maroc. Maria Vérone, sans se démonter, continua à développer son argumentation, faisant appel à toutes les femmes de toutes les nations, qui enfantent dans les mêmes douleurs et qui, lorsque leurs petits meurent à la guerre, versent des larmes semblables.

Une formidable acclamation s'éleva alors dans l'assistance, acclamation qui redoubla quand une déléguée allemande, se jetant dans les bras de Maria Vérone, l'embrassa sur les deux joues.

Après cet incident, la doctoresse italienne La Briola prononça un magnifique discours pour exhorter ses compatriotes à l'action suffragiste, et une déléguée norvégienne vint dire, en italien, que dans son pays les femmes votent, à la satisfaction générale.

Pour terminer, l'assemblée adopta un ordre du jour en faveur du suffrage. Après quoi les congressistes se rendirent à la Villa Umberto, où les dames italiennes leur offrirent une *fragolatta*, ce qui veut dire un thé agrémenté de fraises.

Demain inauguration du Congrès international des femmes au Capitole.

Mme de Witt-Schlumberger nous promet pour le prochain numéro un article sur ses impressions de congrès pendant son séjour à Rome.

### Congrès du Conseil National Italien

Les congressistes sont après ces manifestations retenues encore à Rome pour le grand Congrès international organisé par le Conseil National des Femmes *Italiennes*.

Voici le compte rendu de M. Hauser publié par *Le Journal*, de l'ouverture de ce Congrès :

« Le congrès international des femmes, organisé par les femmes italiennes, a été inauguré ce matin au Capitole avec une solennité impressionnante. Dans la magnifique salle des Horace, des Curiace, pavoisée et fleurie, le commissaire royal, remplaçant le maire, qui, on le sait, démissionna il y a quelques mois, reçut les congressistes au milieu d'une brillante assistance, composée des hauts fonctionnaires et des membres du Parlement. Le ministre de l'instruction publique, M. Daneo, apporta aux femmes le salut du gouvernement, louant leur esprit d'initiative en ce qui concerne les œuvres d'éducation philanthropiques, économiques et il ajouta que la mission principale des femmes est sentimentale. Elle consiste à rendre le foyer, cette patrie du cœur, agréable.

« Il loua enfin les femmes qui honorent, en Italie et dans le monde, les lettres, les arts, les sciences, l'enseignement.

» A voir, dit-il, l'ardeur au travail des femmes réunies, je souhaite la victoire de leurs idées ; mais j'espère que cette victoire ne les éloignera pas de leur maison. »

« Lady Aberdeen, en français, répondit aux représentants de Rome et du gouvernement en disant que ce congrès, comme ceux qui le précédèrent, est fait pour intéresser l'opinion publique à une cause qui doit nécessairement triompher. Elle ajouta que son mari, le vice roi d'Irlande, est de cœur avec les féministes.

« La comtesse Spalletti Rasponi en français aussi, remercia les pouvoirs publics. Après, elle salua les congressistes au nom du conseil national italien des femmes qu'elle préside. Elle déclara qu'en Italie le moment n'est pas venu de réclamer le droit de vote. Les Italiennes doivent auparavant se préparer, par une éducation politique, à le mériter.

« Dans l'après-midi, le congrès a commencé ses travaux dans un palais aménagé spécialement en véritable parlement, avec grande salle de séance, salle de commission, salon de lecture et de repos meublés avec élégance. La comtesse Spaletti a été élue présidente. Parmi les vice-présidentes se trouve Mme Siegfried. Lady Aberdeen a été acclamée comme présidente d'honneur.

« Parmi les télégrammes déposés sur le bureau, il s'en trouve un de la princesse Laetitia Bonaparte, qui regrettant de ne pouvoir assister au congrès, déclare s'intéresser vivement à ses travaux. »

### Congrès Lyonnais de la Paix par le Droit

Un grand Congrès pacifiste aura lieu à Lyon les 29, 30, 31 mai, 1er et 2 juin. Il comprend à son programme : *Les Femmes et la Paix*, réunion organisée par l'*Union Française pour le Suffrage des Femmes* avec la participation d'une conférencière pacifiste Mlle Marguerite Clément, professeur agrégée au Lycée de Versailles.

Voici l'horaire de ce congrès :

Vendredi 29 mai. — A 20 h. 1/2 : Réunion préparatoire, meeting de propagande. Orateurs : MM. Justin Godart et Th. Ruyssen.

Samedi 30 mai. — A 16 h. 1/2 : Réunion amicale. Thé à l'Exposition ou à l'Ile Barbe. — A 20 h. 1/2 : Participation des pacifistes au meeting féministe : Les Femmes et la Paix.

Dimanche 31 mai. — A 10 heures : Assemblée générale de « La Paix par le Droit ». Séance d'ouverture. — A 15 heures : Les relations franco-allemandes. — A 20 h. 1/2 : Le Pacifisme et la Science.

Lundi 1er juin. — A 10 heures : Assemblée générale de « La Paix par le Droit ». 2e Séance. — Après-midi : Visite de l'Exposition. Réception par la Municipalité. — A 20 h. 1/2 : Aspects économiques du pacifisme.

Mardi 2 juin. — A 9 heures : Assemblée générale de « La Paix par le Droit ». Séance de clôture. Promenade dans la Ville. — A midi : Banquet. — A 15 heures : La Politique coloniale : le problème des nationalités. — A 20 h. 1/2 : Grand meeting de clôture : La Politique internationale et la nouvelle Chambre.

### Délégation cantonale

Le Comité directeur de l'Union nationale des Délégués cantonaux, réuni sous la présidence de M. Ferdinand Dreyfus, sénateur de Seine-et-Oise, a décidé, dans la séance du 9 février dernier, de tenir un Congrès, à Paris, en l'Hôtel de la Ligue de l'Enseignement, 3, rue Récamier.

Ce Congrès aura lieu le jeudi 11 juin et ne durera qu'un jour.

Le Comité a décidé de convier à ce Congrès les Délégués cantonaux ainsi que les membres du personnel enseignant de la Seine et de Seine-et-Oise, avec la pensée d'affirmer, une fois de plus, l'entente qui existe entre le corps des instituteurs et des institutrices et les délégations cantonales, pour la prospérité des écoles et la défense de l'enseignement laïque.

Les trois questions suivantes seront traitées :

1° Fréquentation scolaire. — Rapporteur : M. Bordier.

2° Caisse des Ecoles. — Rapporteur : M. Borghi.

3° Rôle du délégué cantonal dans l'Ecole et dans les familles. — Rapporteur : M. Wormser.

Secrétaire : M. Le Corbeiller, à Meudon (Seine-et-Oise).

# FEUILLETS DE LIVRE

## L'ASCÈTE DU MONT MEROU

PAR MARGUERITE BERTHET

*Nos lecteurs connaissent Mlle Marguerite Berthet, poète et savante, de qui nous avons publié des vers et des chroniques scientifiques. Elle fait paraître un roman qui répond au préjugé que les femmes sont incapables d'imaginer un système philosophique ou un système social; elle y expose son idéal d'une société modèle. Ce roman original et malicieux, fut vivement apprécié lorsqu'il parut dans* le Courrier de France. *En voici un extrait :*

Nous suivîmes les jeunes filles. Elles se séparèrent bientôt dans les allées d'un parc immense. Nous rencontrions de temps en temps de belles jeunes femmes, accompagnées d'une ou deux jeunes filles, et conduisant par la main des bébés ou guidant d'ingénieuses voiturettes automobiles. De tout petits enfants jouaient dans le sable. L'un d'eux, gravement, pétrissait des pâtés, et je m'aperçus avec étonnement que ces pâtés prenaient consistance, devenaient de minuscules moellons de ciment, à l'aide desquels le petit bonhomme construisit une belle voûte.

— Un ingénieur en herbe, pensais-je.

— Voici l'Hôtel des Mères, me dit mon cicerone, me montrant un palais magnifique. Les jeunes femmes que nous avons rencontrées ont ici tout ce qu'il leur faut pour soigner leurs enfants et se soigner elles-mêmes. C'est ici que nos jeunes filles viennent faire leur apprentissage.

Nous entrâmes. Dans l'une des salles, très claire et très spacieuse, une jeune femme, étendue sur une sorte de hamac, lisait; et à côté d'elle, dormait un nouveau-né, une risible petite frimousse de poupée nègre.

Le vieillard se pencha sur la jeune femme. Elle sourit, et lui tendit son livre, ou plutôt son rouleau, où je vis des caractères bizarres.

LUI. — C'est du Schelpflipfl, un de nos plus célèbres philosophes.

Nous passâmes dans une autre pièce. Là, sous les yeux maternels, une jeune fille apprenait à baigner un bambin, c'est à dire à lui envoyer un jet de liquide pulvérisé. Ailleurs, une autre enseignait à un petit à remuer bras et jambes en cadence, et maîtresse et élève semblaient s'amuser follement.

LUI. — Ce sont les élèves de première année; elles ont la charge des bébés au-dessus de deux ans, dont elles ont à faire la première éducation, sous la surveillance des mères. Les élèves de deuxième année s'occupent des tout petits, sous la direction des Patronnes, dans les moments où les mères sont obligées à des soins personnels. Malgré toutes nos précautions, la vie de nos petits est bien fragile. Nous en perdons encore près de 10 0/0 dans la première année. C'est affreux.

Quelle figure ferions-nous, pensais je, avec notre mortalité infantile de 40 à 50 0/0!

— Sans doute, fis-je tout haut, la coqueluche, la rougeole, la gastro-entérite?

Il ne parut pas comprendre. J'essayai de faire pénétrer en lui la notion de maladie infectieuse, de microbes. A un certain moment, la communication cérébrale, interrompue, se rétablit.

— Nos pères, dit-il, ont connu, je crois, quelque chose de ce genre, car il est fait mention, dans les ouvrages anciens, de maladies qui tuaient toute une population et qui étaient causées par une guerre entre de tout petits animaux. Nous pensions qu'il s'agissait là d'une légende. Avec l'aliment pur et notre soleil, ces sortes de contagions sont impossibles.

J'étais attiré par une jeune femme qui essayait de faire rouler sur de minuscules roues une voiturette de quelques centimètres. Mon compagnon s'en aperçut.

— Cette femme vient d'inventer un perfectionnement à la voiturette des enfants. Comme elle doit rester étendue, pendant la promenade du bébé sous la garde des aides, elle examine le modèle qui doit être livré aux ateliers.

— Les femmes font de la mécanique?

— Beaucoup ont trouvé de très ingénieux perfectionnements à nos appareils. Pendant les loisirs de leur temps de repos forcé, elles augmentent leur savoir et la plupart font de hautes études morales et techniques, pour le plus grand bien de la société. Lorsqu'elles rentrent aux ateliers, elles y apportent presque toujours quelque amélioration.

— Aux ateliers?

— Sans doute. Est-ce que sur votre terre, tout le monde ne travaille pas aux ateliers?

— Pas tout le monde, non. Et surtout nous n'y voyons pas avec plaisir entrer les femmes, tandis qu'elles négligent ce pour quoi elles sont faites : le ménage, les enfants.

Il réfléchit, tandis que nous avions repris notre promenade à travers le parc.

— Ici, reprit-il, tout le monde travaille aux ateliers, parce que chacun a sa spécialité, et nous ne pouvons forcer les aptitudes à naître chez une femme ou chez un homme. Nous cherchons à les deviner, comme vous avez deviné tout à l'heure un futur ingénieur dans le petit constructeur de voûte, et nous les développons de notre mieux, sans nous inquiéter du sexe, qui n'a pas d'influence ici.

— Mais, repris-je, l'entretien de la maison, le balayage, la cuisine, le raccommodage?

— Chacun de ces mots était, pour lui, dénué de sens. Il essaya de comprendre.

— L'entretien de la maison et de la cité? Nous avons les machines nettoyeuses, mues par un moteur général. Chacun de nous a chez soi un embranchement, et une série de boutons met l'appareil en communication aussi avec nos vaporisateurs de toilette. Le premier venu peut appuyer sur le bouton qui fournit le jet nécessaire dans l'occasion...

Une question depuis longtemps me brûlait les lèvres.

— Les jeunes gens, les jeunes filles travaillent en commun, demandai-je; n'y a-t-il pas là quelque danger?

— Danger! fit le vieillard, cherchant à comprendre.

— Ne peut-il arriver que ces jeunes gens commettent des imprudences?

Il réfléchit profondément.

— Peut-être redoutez-vous les unions prématurées? Elles sont très rares. La jeune fille redoute la maternité trop précoce, dont elle connaît les fatigues. Le jeune homme ne tient pas à fonder une famille avant d'être prêt à en accepter les responsabilités et les charges très lourdes. Le plus souvent, jeune homme et jeune fille de même fréquence électrique se rencontrent et se reconnaissent aux grandes serres. Puis la jeune fille fait son stage de deux ans à l'école des Mères, tandis que le jeune homme fait le sien aux colonies; et ils se retrouvent un an ou deux aux petites serres, occupés tous deux à l'enseignement des enfants. C'est à ce moment qu'ils fondent leur nouvelle famille.

— Et pendant tout ce temps, pas d'inconstance? Pas de défaillances?

Il me regarda longuement, profondément.

— Lorsque nous avons reconnu l'onde électrique qui doit compléter la nôtre, nous est-il donc possible de chercher ailleurs?... Faites-vous ainsi sur votre terre?

— Mais, insistai-je, nous ne la trouvons pas toujours .. Nous pouvons nous tromper; elle n'existe peut-être pas...

— Elle existe toujours, sinon dans la même cité, dans deux cités différentes, ou en deux temps différents; il faut chercher et patienter.

# Les Gagne-Pain de la Femme

## CONCOURS

*Dame employée des postes et télégraphes.* — Date officielle : 26 juin 1914. — Délai d'inscription : 23 mai 1914. — Age : 18 à 25 ans. Traitement : 1.100 à 2.200 fr. — Aucun diplôme n'est exigé. Indemnités de résidence : 500 francs à Paris. — Avantages divers.

Les lecteurs qui ont besoin de renseignements au sujet d'un des emplois indiqués ci-dessus ou d'une carrière administrative quelconque peuvent s'adresser de notre part à MM. les Directeurs de l'*Ecole du Fonctionnaire*, 40, avenue Daumesnil, Paris.

Joindre un timbre de 0 fr. 10 et ne pas oublier de mentionner sa qualité de lecteur de *La Française*.

# Les Femmes et les Habitations
## A BON MARCHÉ

### Une visite aux nouveaux Immeubles du « Groupe des Maisons ouvrieres »

La section d'Assistance et de Prévoyance Sociale (Conseil National des Femmes françaises) était conviée le 15 mars dernier à l'inauguration des immeubles pour familles nombreuses de la rue de la Saïda.

Plusieurs de ses membres furent délégués pour se rendre à cette invitation de la Société française des Habitations à bon marché. Les arrivants furent accueillis par M. Hatton, qui leur souhaita la bienvenue au nom de la fondation « Groupe des Maisons ouvrières » qu'il préside. Après un bref exposé, M. Hatton fait ressortir qu'un propriétaire peut trouver dans l'œuvre des « habitations salubres et économiques » un placement de 3 0/0 raisonnable sinon avantageux, tout en participant à une bonne action.

Il déplore que les immunités fiscales ne soient pas accordées plus largement, car les charges croissantes empêcheront bientôt de donner 56 mètres superficiels pour 312 fr. de loyer, comme c'est le cas pour la maison située rue de la Saïda.

L'exemple de celle de la rue Ernest Lefèvre est cité : construite sous le bénéfice de la loi de 1894, elle est déjà grevée de 13.000 fr. d'impôts, c'est-à-dire de 25 0/0 du revenu net de l'immeuble.

M. Ambroise Rendu lui répond au double titre de Conseiller municipal et de vice-président du Comité de patronage des habitations à bon marché de la Seine.

Il dit les services rendus par les habitations économiques à la classe ouvrière et particulièrement aux familles nombreuses dont le sort commence à préoccuper l'attention publique.

Il importe d'abriter les enfants qui naissent et ceux qu'il faut élever; il importe aussi que le poids des charges publiques ne tarisse pas ces œuvres bienfaisantes.

Dans sa dernière séance, le Comité de Patronage a formulé un vœu : c'est que les impôts, lorsqu'ils s'appliquent aux familles nombreuses, fussent proportionnels aux revenus. M. Ambroise Rendu espère que le concours de M. Tony Michaud, dont il obtient l'approbation, lui permettra de faire admettre ce vœu au Conseil Général.

Il communique aux personnes présentes une carte offrant le plus haut intérêt : c'est un plan de Paris où sont indiquées les habitations à bon marché édifiées depuis 16 ans. Ce minutieux travail permet de se rendre compte du progrès qui s'opère lentement depuis la mise en vigueur des lois favorables.

M. Jules Siegfried, président et fondateur de la Société française des habitations à bon marché, prend ensuite la parole.

Il félicite M. Hatton de l'œuvre accomplie et des admirables efforts qui ont eu pour résultat la construction de ce 7e groupe d'immeubles. La Société a dépensé environ 15 millions depuis qu'elle débuta en 1900 avec l'immeuble de la rue Jeanne-d'Arc.

M. Hatton le remercie et l'informe qu'il se propose après la visite de conduire les invités rue de Cronstadt, où la fondation possède des maisons à loyer restreint pourvues d'un lavoir modèle.

Elle a acquis rue de la Saïda un vaste terrain fort bien exposé dont un tiers à peine est couvert actuellement.

L'immeuble est destiné à des familles ayant au moins 4 enfants; il est habité depuis juin 1913. La moyenne des enfants est de 5 1/2 par ménage.

Lorsque tout sera terminé, il y aura environ 150 ménages réunissant plus d'un millier d'enfants.

On a réservé un certain espace aux vieillards isolés; moyennant 200 fr. par an, ils disposeront d'une petite maison basse composée d'un sous-sol et d'un rez-de-chaussée surélevé composé d'une chambre et d'une cuisine.

Quelques appartements, dont la plupart très bien tenus, furent visités.

Ils sont tous d'un type et d'un prix uniques. Pour 6 francs par semaine, les occupants ont une petite entrée, 3 chambres, une cuisine-salle à manger assez spacieuse et des w.-c.

Ils ont également droit à une réserve munie d'une fenêtre où les marchands des quatre saisons peuvent remiser leur marchandise. Aucun d'eux ne s'est soustrait au règlement hebdomadaire depuis le début. Tous sont satisfaits de l'heureux changement obtenu sans que leur budget en souffre, au contraire.

Une veuve, chargée de 6 enfants, payait 500 francs, rue de Vichy, pour 2 pièces et 1 cuisine; une autre famille, 450 francs pour 3 petites pièces sombres et humides. La lumière circule à profusion, les escaliers sont à l'air libre, de sorte qu'on a obtenu la suppression complète des couloirs si difficiles à entretenir dans les maisons populeuses.

Un service de douches gratuites fonctionne pour les locataires.

On a commencé les travaux pour les nouveaux immeubles dont une partie sera en bordure de la rue Olivier-de-Serres. Il y a 20 mètres de fondations à creuser, ce qui augmentera sensiblement le prix de revient.

Après que les invités se furent rendus sur les terrains de construction, M. Hatton leur proposa d'aller 6, rue Cronstadt, et mit très aimablement une voiture à la disposition des déléguées.

Là, elles purent admirer l'ordonnance à la fois sobre et agréable de ce groupe d'immeubles entourant une vaste cour ornée de plantations.

162 ménages d'employés, de petits commerçants ou d'artisans y occupent des locaux fort bien aménagés du prix de 350, 450 et 600 francs, comprenant 2 chambres, une salle à manger, une cuisine pourvue d'une cuisinière, 1 cabinet et des w.-c.

Il existe partout un certain confort, les escaliers en pierre amènent à une terrasse d'où l'on jouit d'une fort belle perspective.

M. Labussière, l'architecte très distingué de la fondation, fait remarquer le revêtement des murs dans les dégagements; il est en mosaïque des Pyrénées et comporte un entretien des plus faciles.

Les isolées n'ont pas été oubliées dans cet immeuble. Le Syndicat de l'aiguille a pris en location, au 7e étage, 16 chambres destinées à des femmes seules.

Il sous-loue des chambrettes moyennant 125 à 180 francs de loyer annuel. Les locataires ont, de plus, droit à une cuisine commune où elles ont la faculté de préparer leurs repas et à une vaste salle à manger dont elles peuvent faire usage, si elles le jugent utile.

Les nouvelles maisons de la rue Boyer auront 30 chambres dans les mêmes conditions.

C'est ainsi que commence à se réaliser, sous une forme particulière, d'ailleurs, le vœu émis au nom de la section d'Assistance et de Prévoyance sociale lors du dernier Congrès féministe de Paris. Il est désirable que toutes les fondations soient à même de réserver une place aux femmes qui ne peuvent compter que sur leur propre travail pour subsister. C'est avec l'espoir que ce bon exemple serait imité que les déléguées s'éloignèrent, après avoir remercié tous ceux qui les avaient si bien accueillies.

A. Nathan.

# LE MOUVEMENT FÉMINISTE

*Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur*

## UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

*Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi lyrées que possible.*

### COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL

#### A propos du Congrès de Lyon

Malgré tous nos efforts il ne nous sera pas possible de faire paraître notre 2e Bulletin officiel (1914) avant le Congrès. Nous ferons donc pour juillet un numéro double avec le compte rendu du Congrès.

Un résumé du travail des Groupes sera cependant exposé à Lyon dans un rapport spécial qui sera lu au commencement de la séance du dimanche 31 mai.

***

Un programme complet du Congrès sera distribué aux délégués à la séance d'ouverture le 31 mai. Les groupes ou délégués qui désireraient se procurer plusieurs programmes à l'avance pourront en faire la demande à la secrétaire générale du Groupe lyonnais, Mme Blache Calzan, 45, rue Franklin, Lyon. Il serait nécessaire pour la propagande que nos groupes et délégués fassent insérer ce programme du 25 au 30 dans leurs journaux locaux, en y ajoutant les commentaires qu'ils jugeraient utiles. Il serait bon aussi d'obtenir des journaux locaux qu'ils insèrent les comptes-rendus du Congrès que les délégués se chargeraient de faire.

***

Plusieurs groupes nous demandent de leur envoyer à l'avance les cartes de délégués pour le Congrès; cela ne nous est pas possible, la vérification des mandats ayant lieu le 31 mai au matin. Les groupes donneront donc à chacun de leurs délégués un mandat ainsi rédigé :

Le Groupe de donne à M. le mandat de le représenter avec voix. Le Comité Central ayant reçu ces indications par avance, chaque délégué aura sa carte sous enveloppe et pourra la reclamer le 31 mai, *avant l'ouverture du Congrès, entre 1 h. 1/2 et 1 h. 3/4*, dans la salle même du Congrès.

#### Demi-tarif pour Lyon

Le Congrès des Pacifistes vient d'obtenir le demi-tarif sur les chemins de fer.

Les Pacifistes nous ont très volontiers accordé de participer à cet avantage. Que nos amis s'inscrivent donc immédiatement au Congrès de la Paix par le Droit (Prix : 3 francs), s'adressent à M. Laune, 10, rue Monjardin à Nimes et fassent leur demande de demi-tarif pour Lyon.

***

Prière à nos délégués de s'inscrire pour le banquet dans les conditions indiquées par Mme Blache Calzan. (*Voir plus loin les communiqués de Lyon.*)

***

#### Modifications ou adjonctions à faire au Bulletin Annuaire

*Alpes-Maritimes* : Groupe de la Riviera, secrétaire, Mme Lenoir Van Ukkel, 10, rue Michel-Ange, Nice.

Nouveau groupe de Cannes, présidente Mme Nabonnand; secrétaire, Mlle Schnerber « le Vallon » au Cannet.

*Algérie* : Nouveau groupe, secrétaire, Mlle Charoy, 5, rue Edouard-Cat, Alger.

Déléguées de section : Mlles Malafosse, institutrice à Mostaganem (Oran); Babilée à Douéro (Alger); Martinet, à Bonffarik (Alger); Muselli, à Constantine; Mme Guental, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).

*Nord* : Nouveau groupe de Douai, présidente, Mme Eidenschenk, directrice de l'Ecole Normale.

*Oise* : Ajouter le nom de la présidente Mme Borg.

*Pyrénées-Orientales* : Groupe en formation, déléguée Mme Bringuier, directrice de l'Ecole Normale, Perpignan.

*Saône-et-Loire* : Ajouter un délégué M. Dernière, 3, rue Jeannin, Autun.

*Somme* : Secrétaire du groupe féministe, Mme Dussard, 62, rue Lemerchier, Amiens.

*Tarn* : Une nouvelle déléguée, Mlle Jeanne Fabre, institutrice à St-Pierre de Gil, par Monestier.

*Haute-Vienne* : Déléguée, Mlle Lorin, 42, avenue de la Révolution, Limoges.

*Yonne* : Nouvelle secrétaire, Mlle Laurent, lycée de jeunes filles, rue Michelet, Auxerre.

#### Conseils généraux

Nous apprenons à la dernière heure que les Conseils généraux du Vaucluse et des Hautes-Pyrénées viennent de répondre à notre appel, en émettant des vœux suffragistes. Nous donnerons plus de détails dans le prochain numéro.

#### Groupe Lyonnais

**Congrès de Lyon** : 31 MAI-1er JUIN 1914

*Cartes de Congrès.* — Des cartes du prix de 1 franc seront délivrées aux personnes qui veulent suivre les travaux du Congrès et qui ne sont point encore adhérentes à l'U. F. S. F. Ces cartes donnent droit à l'inscription, pour l'année 1914, au Groupe lyonnais. (Rappelons que, seuls, les délégués des groupes ont le droit de prendre la parole aux séances du Congrès.)

*Grand meeting suffragiste, le samedi 30 mai, 8 h. 1/2 soir.* — Il aura lieu dans le grand amphithéâtre du Palais des Arts, 2, rue de l'Hôtel-de-Ville. (De la Gare de Vaise, prendre le tram : gare de Vaise-Villeurbanne (arrêt place des Terreaux), de Perrache 1° Perrache-Croix-Rousse (arrêt place des Terreaux); 2° Perrache-Brotteaux ou Perrache-Cusset (arrêt place de la Comédie).

Présidente du meeting : Mme de Witt-Schlumberger, présidente de l'U. F. S. F. qui traitera du devoir social et moral des femmes.

Mme Brunschvicg, secrétaire générale de l'U. F. S. F., et M. Lafont, député, maire de Firminy, l'antialcoolisme et le suffrage des femmes.

Mme Séverine (le droit des femmes).

# La Femme doit-elle travailler?

PAR JEAN PAIN

On a opposé au féminisme un grand nombre d'objections, mais qu'elles soient d'ordre historique, psychologique, biologique ou social, il n'en existe en réalité qu'une, auprès de laquelle toutes les autres ne sont que des prétextes, imaginés après coup, pour consolider les ruines de l'argument capital : celui du rôle de la femme.

On se donna le mot, et poètes, romanciers, économistes, biologistes même, tous se levèrent en masse pour déclamer avec ensemble que la place de la femme était à son foyer, que son rôle principal, le seul même pour lequel la nature l'avait destinée était celui d'épouse et de mère et que celle qui travaillerait au dehors tout le jour pour s'affranchir de la tutelle du mari ferait périr la famille en négligeant nécessairement le ménage et l'éducation des enfants.

Chacun apporta sa pierre aux travaux de défense contre l'invasion féministe. Les poètes se mirent à chanter l'âge d'or, ce bon vieux temps où les épouses, respectueuses et modestes, passaient la journée à broder devant la fenêtre, en attendant le retour de leur seigneur et maître.

Les romanciers à prétentions psychologiques, tels que Laura Marholm, Colette Yver et autres, embrouillèrent des intrigues, au bout desquelles, après maintes et maintes péripéties, les émancipées s'arrangeaient toujours de manière à être de mauvaises mères et à échouer finalement dans leur vie hors les mœurs, où un esprit de révolte les avait conduites.

Les économistes accumulèrent des statistiques qui prouvaient, clair comme le jour, que la femme qui quitte le foyer pour travailler au dehors avilit le salaire du mari, et, une fois l'indépendance acquise, se soustrait volontiers à sa mission de la maternité.

Les biologistes remontèrent jusqu'aux Invertébrés pour démontrer que dans toute la série animale, la femelle doit accumuler des réserves en vue de la nutrition de l'espèce et que, par conséquent, elle est vouée à l'inaction et uniquement à l'élevage des petits.

La femme, conclurent-ils tous, est condamnée par la Nature à être le foyer vivant de l'espèce, la créatrice universelle. Hors de sa fonction propre, la maternité, elle trébuche. Le rôle qui lui a été départi gît tout entier dans ce grand acte de la reproduction dont on ne comprend pas assez toute la grandeur, toute la sublimité.

Seulement en mettant ainsi en avant les sentiments et les grands principes, en prêchant si facilement le sacrifice nécessaire d'un sexe en vue de la propagation de l'espèce et la mission de la femme, voulue par l'Entité-Nature, on pouvait peut-être endormir l'opinion, la détourner de la réalité, mais c'était de bien fragiles digues à opposer aux nécessités économiques, aux faits qui débordent les aspirations et les principes et qui les brisent.

Nous réfuterons l'objection contre le travail de l'épouse en examinant successivement les questions de principe et de fait.

### I. La question de principe

Pourquoi donc n'êtes-vous pas féministe, Madame? — Mais, parce que je trouve que la place de la femme est à son foyer.

N'allez pas demander des explications, dans quel Absolu on fait reposer ce principe. La personne qui énonce l'argument n'a pas cherché sa confirmation dans l'étude de la sociologie; elle n'a point pâli sur les ouvrages de biologie pour y découvrir que la femelle est vouée exclusivement au rôle de mère. Non, rien de tout cela, elle pose tout simplement la vocation ou la mission de la femme comme un dogme, et les dogmes n'admettent pas de réplique.

Ainsi tous les travaux qui ont été édifiés en faveur du féminisme par des publicistes, des moralistes, des psychologues, des anthropologistes, des historiens, des économistes, des hommes d'Etat ou simplement des penseurs; la formidable documentation qui a envahi la presse, la librairie et la chaire, et qui, pour affranchir la femme par la vie active, se propage dans toutes les parties du monde au moyen de congrès ou de campagnes; enfin les efforts de tout un siècle de savants pour délivrer un sexe, on prétend les annihiler par cette phrase que, dès qu'un féministe commence à s'expliquer, on lui lance sans l'entendre comme un défi : « La place de la femme, sa mission est au foyer »!

Mais comment dans un siècle aussi éclairé que le nôtre peut-il se trouver des gens qui croient encore à la « mission » de la femme, et qui prétendent réfuter la doctrine toute entière par un dogme vide de sens?

Sur quoi donc reposerait-il, ce principe? Quelle entité mystérieuse aurait revêtu la femme d'une vocation propre?

Est-ce le Dieu des chrétiens qui réclame la réclusion de la femme au foyer? ce serait bien étrange vraiment de la part d'une religion dont l'idéal a été le célibat, état qui consiste justement à se priver du foyer.

La femme devra-t-elle renoncer à travailler au dehors parce que la tradition l'ordonne? Mais quiconque jette un coup d'œil sur la diversité des occupations féminines à travers les âges et les peuples, s'apercevra que les fonctions naturelles de la femme ne sont en réalité que celles que l'homme lui a abandonnées comme étant trop fastidieuses ou trop fatigantes pour lui.

M. Edmond Perrier (La femme dans la Nature, t. I. p. 277) a eu la prétention de fonder sur la biologie le principe de la mission de la femme. Amalgamant une vue démodée de Spencer sur les réserves nutritives de la femelle avec une hypothèse plus récente, mais non moins erronée de Geddes et Thompson sur la passivité de l'ovule due à son anabolisme, il conclut tout bonnement, sans tenir compte de la spécialisation des fonctions ni de la réparation des forces vitales, que la femme est condamnée par la nature à l'inaction, afin qu'elle puisse mieux accumuler des réserves en vue de la reproduction.

Mais, répondrons-nous s'il était vrai que la femme doive accumuler des réserves pour devenir capable de procréer, hypothèse que M. Caullery n'hésite pas à qualifier de « métaphysique », elle devrait bien plutôt se garder d'une oisiveté affaiblissante et développer, comme l'homme, par l'exercice, des forces qui, en activant la nutrition, ne manqueraient pas de profiter à la descendance.

Enfin, certains fondent leur principe de la « mission » de la femme sur l'hypothèse métaphysique de la finalité dans la nature d'après laquelle l'univers serait construit sur un plan préconçu. D'après cette doctrine, les individus, pour reconnaître leur vocation, n'auraient qu'à suivre les voies tracées par une Dame-Nature intelligente, qui sait mieux que nous ce qu'il nous faut et qui ne se trompe jamais. Ne dit-on pas d'un acte dont on veut se justifier qu'il est tout naturel? Or par une inconséquence inouïe, les moralistes, ennemis des libertins, qui prétendent s'affranchir de la morale au nom de la Nature, sont les premiers à proclamer que cette même Nature, suspecte à bon droit pourtant, crie assez à la femme que sa fin est d'être mère, et uniquement mère, et que cette dernière doit se conformer aveuglément à ses prescriptions en renonçant à travailler au dehors. Ainsi la nature qui fait tomber dans le vice se mêlerait ensuite de moraliser! et les philosophes qui la combattent et l'estiment mauvaise, lorsqu'elle déchaîne les instincts, ils l'acceptent telle quelle sans la contrôler ni chercher à la corriger, quand il s'agit de la femme. Ils ne se sont pas demandé si la vie au foyer n'anémie pas le corps et l'intelligence, si, en se bornant au rôle de la maternité, la femme n'allait pas abdiquer son indépendance et devenir une chose de l'homme au service de son bon plaisir. Non, la Nature avait parlé, et la Nature, immorale partout ailleurs, selon eux, voilà maintenant qu'ils s'inclinent devant elle comme devant une idole et que, pour connaître les destinées de la femme, ils la consultent pieusement comme un oracle infaillible.

Coupable illogisme, dont ils furent bien punis plus tard, car, poussant à fond leur théorie finaliste, les philosophes, à force de consulter la nature et de suivre ses pentes, préconisèrent un beau jour le développement intégral de tous les penchants, « vertu » qui devait ébranler jusque dans ses fondements la morale même de ceux qui avaient prêché inconsidérément au nom de la Nature la « mission » de la femme.

Ainsi pour une fois la philosophie idéaliste avait poussé à l'immoralité en prétendant que le plan de l'Univers, conçu par Dieu même, était parfait et qu'il n'y fallait rien changer, en particulier ce qui concerne le rôle de la femme. Et par une étrange anomalie, ce fut le matérialisme qui, en poussant ses principes jusqu'à leurs dernières conséquences, releva la morale en revenant à l'opinion des premiers chrétiens qui déclaraient que la nature est mauvaise, qu'elle nous tue et que tout notre savoir doit être utilisé pour nous garantir d'elle.

En effet voici que la science contemporaine, en se fondant sur l'hypothèse du déterminisme, se dresse maintenant contre la doctrine de la finalité pour ne plus voir dans la nature qu'une succession d'actions et de réactions, régies sans préméditation par des lois aveugles. Les désharmonies des êtres et des choses, disent les savants, prouvent bien que la Nature, au lieu de suivre un plan défini, hésite, tâtonne, se trompe, fait et défait les êtres au hasard des influences extérieures et des réactions physico-chimiques, en somme avance un bandeau sur les yeux, sans savoir où elle va.

Ainsi la nature est stupide. Il ne faut plus chercher chez elle de marche à suivre, ni la destinée des individus. Dès lors la femme a plus de mission et il est absurde de proclamer au nom du finalisme que sa place soit au foyer. La femme n'a point de mission. Ses occupations varieront selon les degrés de la civilisation et selon les nécessités économiques, mais il n'existe pas de fatalité inexorable qui la prédestine à jamais, dès sa naissance, à un rôle spécial dont elle ne doive pas se départir. Que celles dont les aspirations les poussent vers la vie libre se rassurent à la pensée qu'aucune monstrueuse divinité, aucun Molock ne réclame leur corps en holocauste pour être sacrifié à la Race. La science a fait évanouir ces chimères et, après avoir banni de la terre les religions antiques, elle ne peut plus accepter cette idolâtre offrande que serait le renoncement de sa personnalité, de sa valeur, de ses aspirations, de tout son être enfin en vue de la reproduction. La morale a condamné les sacrifices humains des temps barbares. Elle ne permettra pas qu'on y revienne.

Et puis quand bien même il existerait véritablement dans la nature une finalité à laquelle nous devrions nous conformer, il faudrait bien en pratique qu'elle se manifeste de quelque manière, pour que les individus sachent à quoi s'en tenir sur leurs destinées. C'est sans doute très poétique de dire à tout venant que la nature commande à la femme de rester exclusivement la gardienne du foyer; mais au moyen de quel signe peut-on reconnaître cette vocation? Sur quoi se fonder pour avoir le droit de prononcer un jugement aussi grave? Ce ne peut être évidemment que sur les facultés des individus.

JEAN PAIN. (A suivre.)

Mme Maria Vérone, avocate (les droits civils de la femme).

Mlle Clément, professeur au lycée de Versailles, membre du Comité central de l'U. F. S. F., déléguée de la « Paix par le Droit ». (Pacifisme et féminisme.)

M. Emmanuel Lévy, professeur à la Faculté de Droit, conseiller municipal de Lyon (les femmes dans les Conseils municipaux).

M. Busquet, avocat, membre du Comité du Groupe lyonnais et du Comité central de l'U. F. S. F., président de la Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme (les droits économiques de la femme).

Pour le lieu et les jours de séance du Congrès, se reporter à la *Française* du 16 mai. Un programme détaillé de l'horaire du Congrès sera envoyé aux secrétaires des Groupes.

*Banquet, dimanche, 6 heures* sous la présidence de M. Herriot, maire de Lyon, sénateur du Rhône. Les cartes (prix 5 francs) devront être retirées le jeudi 28 au plus tard. Ecrire dès maintenant à Mme Savy, 5, rue Raymond. Lyon Croix-Rousse.

Bien que nous ayons invité des personnages officiels, nous tenons à dire, en réponse à quelques délégués, que le banquet aura un caractère de simplicité et de cordialité.

*Réception à l'Hôtel de Ville, lundi, 6 heures.* — Cette cérémonie se fera aussi sans apparat.

*Hôtels, voyages.* — Se reporter pour renseignements à *La Française* du 16 mai.

*Restaurant.* — Taverne des Terreaux, propriétaire Charles Bühler (adhérent au Groupe lyonnais de l'U. F. S. F.), 15, rue Puits-Gaillot (téléphone, 27-47). Déjeuners et dîners, 3 francs. Vin ou bière compris. Service à la carte.

*Promenades.* — Se reporter à *La Française* du 16 mai.

### GROUPE DE LISIEUX

Le Groupe lexovien de l'Union Française pour le Suffrage des femmes avait constitué, le dimanche 26 avril, chez M. Grente, libraire, un bureau chargé de recueillir les bulletins du *Journal*. « Je désire voter ». Le succès a dépassé les prévisions les plus optimistes puisque 85 électrices ont répondu à l'appel du Groupe.

La plupart des électrices lexoviennes ont tenu à voter elles mêmes, démontrant ainsi clairement que la fameuse objection du ridicule était elle-même ridicule. D'autres ont fait remettre leur bulletin par leur mari et il n'a point paru, ainsi qu'il est trop facile de l'insinuer, que ceci ait soulevé de graves discussions dans la famille. Il y a eu des votantes appartenant à toutes les classes de la société, des riches et des pauvres, des patronnes et des ouvrières.

La question du vote des femmes, du vote municipal d'abord, du vote législatif ensuite, ne peut point ne pas aboutir. Il ne faut que redoubler d'efforts et ne pas oublier surtout qu'on n'obtient rien que par l'association.

Le Groupe lexoien de l'U. F. S. F. compte aujourd'hui plus de 100 adhérents : il en comptera bientôt le double.

### Fête du journal "l'Equité"

Le 29 mai, à 9 heures du soir, 8, rue Puteaux, le journal socialiste *L'Equité*, organise une fête sous la présidence de Horrent, un des premiers champions du féminisme. Au programme une causerie sur « La tradition religieuse et la femme » par Marianne Rauze et un acte inédit de Véra Starkoff « Au fond de la Sibérie » pièce inspirée par la vie de Catherine Brechkowksaia, la doyenne des déportés russes.

### ETATS-UNIS

Le 2 mai était le jour choisi pour la célébration, dans la nation entière, de l'indépendance féminine. Des manifestations suffragistes, des parades, des processions et des meetings, préparés de longue date, devaient avoir lieu dans les principales villes de tous les Etats. Le but des suffragistes est de susciter un mouvement d'émancipation dans toutes la Fédération.

### IRLANDE

A un grand meeting de la Ligue de Franchise des Irlandaises à Dublin, un vœu a été adopté, déclarant qu'aucune solution du problème du Home Rule ne pourra être satisfaisante, si elle ne change rien à l'exclusion des femmes des droits civiques et politiques. La ligue a ensuite publié un manifeste où se trouvent ces lignes : « Nous disons qu'il ne peut y avoir de nation libre sans femmes libres et les femmes, qui font partie du peuple irlandais, doivent participer à tout gouvernement établi en Irlande. » La fin du manifeste contient une menace : Nous, membres de la Ligue de Franchise des Irlandaises, non seulement nous emploierons tous les moyens constitutionnels pour amener la réalisation de ces vœux, mais nous suivrons l'exemple de M. Redmond et de Sir Edward Carson, et nous prendrons des mesures pour rendre impossible à un parti quelconque de gouverner l'Irlande, à moins qu'il n'accorde aux Irlandaises une part dans l'élection des gouvernants. »

### DANEMARK

C'est le 5 juin qu'on espère que le projet de loi de suffrage féminin sera signé. Mais comme il doit être approuvé par deux Parlements, il y aura de nouvelles élections, puis une courte session, et c'est en septembre que les femmes pourront probablement voter pour la première fois.

A. B.

## *Chronique des Œuvres et Institutions*

### Fédération de l'Alliance française des Etats-Unis.

Avec une fervente ardeur, Mme Hélène Statof-Portier, fondatrice du théâtre d'idées, conférencière et artiste dramatique, tient haut le drapeau français dans les salons très littéraires, particulièrement à Boston, de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis.

Cette année, elle a fait une série de 12 conférences sur la Pensée féminine française dans les grands mouvements politiques et intellectuels, depuis la Révolution jusqu'à nos jours (1789-1914). Ses conférences sont toujours précédées de commentaires sur les événements courants (current events).

Mme Statof-Portier a passé en revue tout notre théâtre moderne, soulignant et expliquant les idées féministes de nos auteurs célèbres, tels que Brieux, Hervieu, Donnay, Descaves, P. et V. Margueritte, etc. Ses auditeurs, très avertis, prennent un vif intérêt au développement de ces idées aboutissant toujours, par une logique inéluctable, à l'égalité de droits des deux sexes.

Mme Statof-Portier a d'autant plus de succès dans les milieux littéraires de Boston, New-York et autres grandes villes américaines, qu'elle sait lire en artiste, commenter en critique impartial et subtil. Elle a donné aussi, dans ses conférences sur le Féminisme en France, des biographies de militantes en renom, directrices de journaux, journalistes et présidentes de groupes, comme Mmes Jane Misme, Marguerite Durand, Hubertine Auclert, Nelly Roussel, Marie Bonnevial, Maria Vérone, Jane Oddo-Deflon, Amélie Hammer, etc.

Ses succès sont continus et, après chaque fin de saison, Mme Statof Portier est engagée à nouveau pour l'année suivante.

C'est par de telles conférencières jeunes, vaillantes, à l'entendement large, éclectique, que notre répertoire théâtral est plus foncièrement connu et admiré en Amérique ; et c'est parce qu'en outre, Mme Hélène Statof-Portier est une féministe courageusement dévouée, que tant de femmes américaines, au cœur généreux, à l'esprit cultivé, nous donnent, avec l'exemple de leurs conquêtes sociales noblement poursuivies, le réconfort de leur sympathie toute fraternelle. — A. H.

### Propagande Initiatrice du Féminisme Esotérique.

La séance préliminaire de cette œuvre aura lieu à l'Hôtel des Sociétés Savantes, le 14 mai, à 9 heures du soir.

Allocution du Dr Papus, directeur de « Mysteria », président d'honneur de la P. I. du F. E.

Causerie initiatique de Mme O. de Bezobrazow, directrice fondatrice du Féminisme ésotérique : « Le Féminisme qui demeure ».

En juin, grande salle des Sociétés Savantes : Conférence de Mme P. de Bezobrazow « Le Christianisme indiscontinu (La Révélation émanée du Verbe depuis ses origines jusqu'à nos jours). »

### Lyceum-Club

A la matinée littéraire du 22 avril, présidée par Mme Mar Lange, au Lyceum-Club, Mme Jeanne d'Urville, continuant la conférence faite l'an dernier, a parlé de Metz. Appuyée d'une documentation très serrée, la conférencière fit suivre les diverses et douloureuses épreuves subies, après la chute de la République messine, par l'ancienne capitale de l'Austrasie, qui vit, peu à peu, s'effriter son indépendance, sa puissance personnelle, ses prérogatives et ses plus chères franchises.

De chaleureux applaudissements ont approuvé la brillante conférencière, dont la science et le sentiment patriotique ont rendu vivante pour les auditeurs toute la longue et passionnante existence d'une cité qui reste chère à tous les Français.

### Le Parthénon.

« La femme dans la Vie Politique ». Est-il un sujet plus ardemment actuel que celui-là plus vivement combattu et soutenu ? Mme Isabelle Debran, directrice du journal *Pour la Femme*, de Genève, ne le pense pas et sa belle conviction l'entraîne à nous le dire et à nous le prouver.

Au Parthénon, lundi dernier, l'assistance mondaine qui se pressait autour de la conférencière, parut frappée de l'argumentation précise, élégante et solide qu'on lui présentait. Ce n'est point qu'elle fût absolument nouvelle, les arguments sont de vieux amis que nous saluons au passage, nous autres, antiques féministes, mais il est bon, il est nécessaire de les faire entrer à coup de marteau dans la tête des « gens du monde ». Et puis, Mme Debran ne parle pas des difficultés de la bonne lutte en amateur. Elle sait ce que c'est que de souffrir pour une cause, et ce ne fut point la partie la moins intéressante de sa conférence, que le récit de la fondation de son journal, au milieu de l'indifférence, de l'hostilité et de l'ironie générales.

M. Debran nous a, par surcroît, assuré que pour être une féministe, même combative, on n'était point forcément un être asexué ou une virago. On s'en doutait en l'écoutant, et surtout en la regardant. — O. B.

### Le pays de France, organe des Etats généraux du tourisme G. édité par le « Matin ».

*Nous croyons être agréables à nos lecteurs qui ont eu avec plaisir l'intervention des féministes dans le mouvement en faveur du Tourisme français créé par le* Matin, *en leur communiquant l'avis ci-dessous que nous recevons :*

Le journal-bulletin, dont la Commission Permanente des Etats Généraux du Tourisme (Fédération du Tourisme Français) a demandé au *Matin*, de provoquer la création, vient de paraître.

Destiné à servir de lien entre toutes les organisations touristiques existantes, entre tous les amis du tourisme, et à développer dans le public le goût et l'amour des voyages en France ; destiné surtout à répandre dans la plus large mesure les idées de fierté nationale qui inspirent la « Déclaration du Tourisme français », il a été étudié dans des conditions de propagande qui permettent d'en assurer la plus grande diffusion.

Le « Pays de France » — tel est son titre — sera mensuel. Son prix d'abonnement annuel sera de deux francs cinquante (Etranger, 3 fr. 50). Il sera édité — dans sa forme simple — avec le soin qui caractérise toutes les entreprises du *Matin*. Abondamment illustré, il rappellera et il continuera la brochure où se trouvaient résumés les Cahiers des Charges des Etats Généraux du tourisme travail qui fut l'objet d'une approbation unanime de la part de ceux qui prirent part aux travaux de la Sorbonne, pendant les journées d'octobre.

Le « Pays de France » traitera de toutes les questions qui sont au programme des Etats Généraux du Tourisme.

Il mettra en valeur toutes les personnalités, toutes les initiatives — d'où qu'elles viennent — dont les efforts contribuent à développer l'organisation, l'amour de la France et de ses colonies, considérées comme les terres privilégiées du Tourisme.

Il défendra la beauté des sites, la conservation des monuments historiques, l'esthétique des villes.

Il « lancera » toutes les tentatives heureuses qui ont pour but d'améliorer les conditions de la circulation en France.

Il attachera une importance particulière à la question des transports, dans le but de les rendre plus agréables, plus économiques et plus pratiques.

Il créera les nouveaux circuits du tourisme français que les étrangers réclament de nous.

Il étudiera sans relâche les moyens de développer le tourisme envisagé comme source de fortune nationale en faisant rayonner l'action des sociétés organisées, en défendant leurs droits et en augmentant leurs forces.

Hôtels, paysages, traditions, locomotion, cuisine, esthétique, pays de séjour, villes d'eaux, plaine, montagne, son champ d'action n'a de limite que l'aménagement intégral de la France en terre de beauté et de richesse.

Le programme d'un tel effort est entièrement nouveau. Il emprunte aux éléments qu'il met en œuvre — en dehors de toute politique — une variété infinie. C'est à des sources vives et neuves de l'activité nationale qu'il puise ses meilleures chances de succès. C'est ainsi qu'il consacrera des colonnes spéciales à l'œuvre particulière :

Des Syndicats d'initiative ;
Des Sociétés Régionalistes ;
Des Groupes Hôteliers ;
Des Clubs sportifs ou touristiques ;
Das Associations Automobiles ;
Des Associations Artistiques ;
Des Sociétés de Transports, etc., etc.

Toutes les initiatives heureuses, toutes les idées fécondes, toutes les photographies qui précisent le souvenir d'un effort ou la nécessité d'une intervention, toutes les notices sur un progrès accompli dans l'ordre des idées qui vous occupent, le « Pays de France » les accueillera et les répandra. Sans doute ses colonnes ne suffiront pas à tout publier — dès l'abord — mais attentif aux exacts besoins de ses amis, à tout instant il sera prêt à se développer dans la mesure où le lui commandera l'importance de la cause qu'il entreprend de défendre.

Les 2 500 premiers abonnements, malgré la modicité du prix de 2 fr. 50, seront remboursés sans autre supplément que les frais de poste, par une prime d'une valeur équivalente. En outre, des concours dotés de prix consistant en voyages et secours gratuits, billets de chemins de fer, etc., seront réservés aux abonnés.

Adresser les correspondances au « Pays de France, 4 et 6, boulevard Poissonnière, Paris.

## ON NOUS ÉCRIT

### M. Emile Bergerat et le Féminisme

M. Emile Bergerat, sur un ton d'humour qui se voudrait léger, tâche de démontrer, dans la *Dépêche*, que les prétentions des féministes sont absurdes, parce que les femmes ne peuvent pas être « soldats » ! parfaitement !

Ah ! ça, M. Bergerat — j'ai failli écrire Bergeret ! d'où sortez-vous donc ? C'est-il la première fois que vous effleurez, comme un éléphant les marguerites d'un pré, ce délicat sujet, ou si vous êtes au contraire un récidiviste incurable pour qui c'est une nécessité de manger du féminisme comme d'autres se gavent du curé ? Vraiment, bel « Enfant de Paris », vous avez l'air, vous aussi, de revenir de Landerneau !

Ah ! les femmes ne doivent pas prétendre à l'égalité civique parce que la nature ne leur permet pas de mettre sac au dos ! Sac à papier, je sais bien que jadis vous fîtes le coup de feu ; j'ignorais que vous eussiez gardé en réserve un pareil boulet pour le sexe à qui vous devez d'avoir été un héros ! Pauvre boulet de carton qui n'aboutit à d'autre explosion que d'un éclat de rire homérique de la part de vos victimes ! Voyons, M. Emile, il était digne de votre brillant esprit — soit dit sincèrement — de fourbir une arme moins désuète, d'enflammer une poudre moins avariée par les ans, et de ne pas faire mentir le dicton évangélique : *Ex cetero notum.*

On pourrait sans doute vous répondre que si les femmes ne peuvent porter culottes rouges, peut-être conviendrait-il de leur tenir un compte égal de « faire » ceux à qui cela revient, que si le pays compte pour se sauvegarder sur les bras des hommes, c'est au sein des femmes qu'il doit ses défenseurs, et qu'enfin il y a peut-être moins de mérite et de danger à faire trois ans, qu'à « porter » neuf mois.... et à recommencer !

Mais là n'est pas la vraie question. Il est un critérium de justice plus sûr, pour prononcer des mérites et des droits, que les lunettes d'Aristarque : c'est le cœur d'un honnête homme. Si l'on ne sentait votre siège fait, englué, vissé, j'aurais beau jeu à vous démontrer que la force vitale d'une nation est dans l'âme des citoyens et que l'âme des citoyens est l'œuvre, le chef d'œuvre des femmes ; qu'il y a, de la part des hommes, une monstruosité d'égoïsme à n'en pas tenir compte dans la législation, dans le gouvernement, dans l'économie sociale ; et que le jour où elles pourraient mettre la main à la pâte, sans doute diminueraient l'énorme gâchis dont nous sommes les victimes.

Non, je m'abstiendrai de la démonstration. Vous me répondriez encore : Sans doute, sans doute, mais puisque je vous répète qu'elles ne peuvent être « soldates » !

L. Henri Fabre.

### Israélites patriotes

« La Française » *s'est fait une règle absolue de ne point admettre dans cette rubrique des polémiques personnelles. Nous croyons devoir cependant insérer un fragment de lettre d'une de nos lectrices, militante dévouée, « injuriée et blessée » par des antisémites dans « sa qualité d'Israélite et de Française ». Ces lignes prouvent à quel point le trop fréquent reproche d'exotisme adressé aux Juifs peut être injuste et sot.*

— Je vous prie de faire connaître que l'on peut consulter à *Etain* (*Meuse*) le registre des délibérations du *conseil municipal*. On y verra les félicitations votées à mon grand'père, Léon Moyse, qui sauva la ville du pillage en 1870.

Le général allemand ayant déclaré son intention de piller, mon grand'père lui dit : *eh bien ! voici mes clés, commencez par ma maison, car je suis le maire.*

Veuillez faire savoir aussi que mon trisaïeul Abraham Furtado fut conseiller municipal de Bordeaux sous Napoléon Ier et adjoint au maire de Bordeaux sous Louis XVIII, que mon trisaïeul Berr de Turique, de Nancy, fut annobli par lettres patentes de Louis XVI et reçut la terre de Turique en récompense de signalés services rendus au pays.

Beaucoup de françaises ont peut-être moins de titres pour être déclarées *françaises authentiques*.

Quant à ma qualité *d'israélite* je l'ai toujours revendiquée hautement, ainsi que le droit à la *liberté de conscience* qui permet à une *non-catholique* de développer ses idées sur la *république* et la *réaction*.

Gabrielle Moyse.

## LES ARTS

### Les Œuvres de Femmes au Salon de la Société des Artistes français

Les deux salons qu'abrite côte à côte le Grand Palais, se distinguent l'un de l'autre par un esprit très différent. Une sélection d'artistes expose chaque année, à la Nationale, des tableaux qui pourraient être qualifiés d'œuvres d'art privé. Ils semblent propres à parer le home et à susciter l'intime délectation. Les meubles, les vases et les bibelots que les organisateurs disséminent parmi les peintures rappellent et précisent leur destination. Le Salon des Artistes français, considérable par le nombre et la diversité des manifestations, parle à la foule et veut lui plaire. Une grande partie des envois qui le composent paraît n'avoir d'autre raison d'être que de retenir l'attention d'un passant distrait et peu averti. Les œuvres féminines n'y sont pas toutes exemptes des tares qu'entraîne une semblable conception artistique. Le sujet, pathétique ou mièvre, l'arrangement factice, le faire méticuleux, et jusqu'aux grandes dimensions des toiles y apparaissent tour à tour comme les moyens d'une gloire facile.

Ce salon néanmoins est vivant ; dans une si nombreuse assemblée d'artistes il s'en trouve pour rappeler que la sincérité et la conscience sont d'abord requises à la création d'une œuvre viable, pour témoigner que l'art ne saurait être immobile mais qu'il s'oriente sans cesse vers des destinées nouvelles.

Les femmes entraînées sans doute par l'exemple, ne craignent plus ici d'aborder de grandes compositions. Elles y étudient généralement les jeux de la lumière qui vient à travers les feuillages roussir de taches claires les êtres et les choses (Mmes Labatut, Jouclard, Camus). Mlle Dufau a résolu depuis longtemps de tels problèmes. Elle leur ajoute dans *Eros et Psyché au Jardin terrestre*, un noble souci du style et de l'allure décorative. Dévêtues, le corps abandonné en des poses félinement souples, des femmes encadrent le groupe hiératique des héros. La nacre irisée des chairs pâlit dans l'écrin vif d'un fond aux couleurs d'émail. La toile tire de ces contrastes savamment équilibrés sa valeur et son originalité.

En des dimensions plus modestes, Mme Mordstadt n'a pas moins de sûreté et d'ampleur lorsqu'elle décrit l'Orient. L'observation pénétrante, le dessin vigoureux de Mlle Desportes empreignent de caractère ses types marocains. Mmes Robert et Le Roy d'Etioles peignent avec délicatesse les figures féminines en plein air ; d'autres s'attachent à traduire les scènes de la rue (Mme Edith Hart) ou du village (Mme Braconnier). Mme Izard excelle à rendre les reflets acides dont se nuancent les fleurs blanches et roses épanouies sur les pelouses vertes.

Les phénomènes lumineux préoccupent peu au contraire Mlle Delasalle. Elle est avant tout sensible à la beauté des formes, au modelé des chairs amples et fermes, la sincérité émouvante de l'artiste devant la nature font de ses *Deux Baigneuses* un des meilleurs ouvrages du Salon. La *Femme au Perroquet* par Mlle Réol, baigne dans une pénombre qui pare de mystère sa nudité.

Ce sont maintenant des œuvres plus intimes, celles qui s'efforcent par le portrait, de saisir l'âme à travers l'apparence (Mmes Jué, Morgan, Resco, de Callias, Bright). La vie s'éveille en des intérieurs modestes, (Mme Gilson) ou luxueux (Mme Meunier) toujours reflets des goûts et des habitudes de ceux qui y passèrent. Mme Galesowska, Mme Delorme-Cornet disent le charme des fleurs familières, et la fantaisie de Mme Goudvir trouve à se satisfaire au pittoresque d'un accoutrement imprévu (*Le Bonnet du matin*).

Les femmes abordent à la sculpture comme à la peinture, des œuvres de grande envergure. Retenons surtout le groupe de Mlle Marcelle Lévy, *Bethsabée* juste de geste et d'attitude, les Ouvrières de Mme Dupuy, le gracieux *Enfant au cheveau* de Mme Rubin, les statues de Mmes Blum-Boris, Tizard, Spitzer, Maugendre.

Nous retrouvons dans leur forme définitive trois œuvres dont nous avons dit, alors que les modèles en furent présentés tout le bien que nous pensions. Les *Danaïdes* de Mlle Moria tiennent dans le marbre les promesses du plâtre. La science du bas-relief et le sens de la composition s'y allient à une grâce vivante et libre. La sincérité du sentiment et la simplicité de l'émotion confèrent de la grandeur aux *Petites sœurs des pauvres* de Mme Thiollier et nous aimons revoir la physionomie hautement intellectuelle et pleine de bonté de notre amie, Mme Isabelle Bogelot, que sut fixer avec tant d'acuité Mlle Jauzion. Mme Robert-Mérignac ajoute avec son talent habituel, deux portraits en bas-relief à la série iconographique qu'on lui doit déjà.

La section de l'Art décoratif, aménagée sans agrément, est pauvre ; on ne se douterait pas, à la parcourir, de l'importance que possèdent en notre pays ces arts modestes qui sont pourtant les « arts de la vie ». Les broderies de Mmes Mayounade, Feuillâtre, Moreau, Bossard, Stinville ; les batiks vert et gris de Mme Pangon ; les travaux en cuivre et en bronze de Mmes Levasseur, Portal, Desvignes ; les émaux de Mme Soubourou, les objets d'art de Mme Onslow sont seuls à rappeler ici la place importante des femmes dans cette branche si florissante de l'activité contemporaine.

Le Salon des Artistes français reste fidèle au « grand art » auquel il fut autrefois officiellement consacré. Il faut chercher ici avant tout une occasion de s'assurer que les femmes sont aptes, malgré le préjugé, à s'y essayer et à y réussir.

Clotilde Misme.

Nous suivons avec le plus grand intérêt les efforts de MM. de Ruaz et Bornet pour la rénovation de la gravure d'interprétation sur bois. Nous en avons dit ici même, toute la portée. Le Salon nous montre achevée la *Première collection des cartons d'estampes gravées sur bois*. La beauté des planches l'intérêt d'originaux judicieusement choisis, assurent la réussite de cet ouvrage et donneront un élan salutaire à une cause chaleureusement défendue. N'oublions pas, que du succès, dépend la carrière de femmes qui pourraient devenir de jour en jour plus nombreuses : certaines estampes sont signées de Mmes Jacob Bazin, Rita Dreyfus, Thérèse Basquin.

Une lithographie de notre candidat féministe M. Brochet témoigne que, même chez les hommes, l'art n'est pas incompatible avec le féminisme.

C. M.

## LES LIVRES

### ROMANS

### Annette hésite
par Marie de la Hire.

Ce roman, publié dans la collection illustrée à 0 fr. 50 de l'éditeur Vermont, montre une fois de plus le mal que peut faire à des innocents l'hostilité paysanne contre l'étranger qui s'installe dans une région. Dans cette histoire dont la noirceur contraste avec le midi ensoleillé qui lui sert de cadre une charmante figure de jeune fille passe ; Annette seule devine l'âme généreuse et tendre du persécuté : mais la sympathie qu'elle lui montre achève de le perdre en soulevant contre lui de plus violentes jalousies. Le pauvre Jacques Leblond se pendra après avoir dévasté le pays par un incendie qui est sa vengeance.

Ce livre honnête, romanesque et vrai, ne manque pas, on le voit, de chances de plaire.

J. M.

### François Ponsard et son temps,
par F. Ponsard fils et Maurice Chulliat

Nous recevons le spécimen d'un ouvrage intitulé : *François Ponsard et son temps*, qui doit paraître prochainement sous le nom de F. Ponsard fils et Maurice Chulliat.

C'est un livre de grand luxe illustré d'environ 200 gravures et qui constituera une collection très complète des documents iconographiques se rapportant au poète classique.

Maurice Donnay, l'éminent académicien, écrivit la préface de ce livre pour lequel nous prévoyons le plus grand succès. Le centenaire de Ponsard qui a lieu cette année ajoute à cet ouvrage un vif intérêt de curiosité.

### Manuel de Clinique et de Thérapeutique,
par le Dr Bonsignorio

Mlle le Dr Bonsignorio, oculiste à Paris, vient de faire paraître chez Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, un **Manuel de Clinique et de Thérapeutique** oculaires destiné aux médecins qui ne sont pas spécialistes. Ce livre renferme sous une forme claire et précise à peu près toute la pathologie oculaire ; il est divisé en huit chapitres. Le premier comprend l'examen du malade et l'examen de l'œil ; le second, la thérapeutique locale et la thérapeutique générale c'est à dire la description des médicaments usités en ophtalmologie. Les autres chapitres renferment le traitement très détaillé de toutes les maladies les plus fréquentes du globe oculaire. L'auteur y a consacré un chapitre spécial au rhumatisme oculaire ; contrairement à la doctrine microbienne qui de plus en plus tend à envahir la clinique au profit des examens de laboratoire, la doctoresse Bonsignorio pense que le froid et l'humidité sont des facteurs *énergiques* et *suffisants* de beaucoup d'affections oculaires. Les grands traités d'ophtalmologie sont sobres de détails thérapeutiques, dans ce livre qui renferme de nombreuses formules le praticien trouvera un guide facile et pratique autant que sûr.

La doctoresse Bonsignorio, féministe aussi ardente que convaincue, a une réputation scientifique établie. Collaboratrice des grandes revues d'ophtalmologie elle a produit d'intéressants travaux sur les questions les plus diverses de l'oculistique. Elle a traité ainsi : du cacodylate de soude en thérapeutique oculaire — des vices de la réfraction chez les écoliers — de l'ophtalmie des nouveau-nés — des contradictions de la doctrine microbienne — du rhumatisme oculaire — de l'opération de la cataracte — du soudage des voies lacrymales, etc.


**UN CONSEIL**

Adressez-vous à nos

**Maisons recommandées**

et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de

**La Française**


*Voir à la 4e page nos*

**Maisons Recommandées**

## LIVRES NOUVEAUX

*Nous annonçons sous cette rubrique les livres au fur et à mesure que nous les recevons, sans préjudice du compte rendu critique qui en pourra être fait ensuite.*

**La jeune fille d'aujourd'hui,** par Amélie Gayraud, professeur de l'enseignement secondaire des jeunes filles (C. Oudin), 3 fr. 50.

**Le rôle patriotique des femmes,** par Andrée d'Alix. Préface de Georges Goyau (Perrin et Cie), 3 fr. 50.

**Le Trésor des Précy,** par Louis Noël (Armand Colin), 3 fr. 50.

**Epigrammes,** par Henri Goulier (E. Figuière), 2 fr. 50.

*Toutes ces publications peuvent être demandées à « La Française », qui les expédiera franco, contre demande accompagnée du montant de la commande.*

## La Presse et les Femmes

— M. Abel Bonnard dans *Le Figaro* (9 mai) écrit sur « Le Pouvoir social des femmes », un article d'esprit essentiellement traditionnel.

— *Le Matin* (10 mai) donne, en tête, un excellent article où Mlle Valentine Thompson, directrice de la « Vie Féminine » explique pour quelles raisons de haute utilité sociale l'action politique des femmes est désirable.

— Nous signalons à nos lectrices désireuses de faire leur éducation politique, le numéro du 15 avril de (*La Vie*), 10, rue du Cardinal-Lemoine, qui contient les opinions de MM. Paul Adam, Charles Benoit, député ; Henri Dagan, Emile Fabre, Marc Frayssinet, député ; Jean Hennessy, député ; Edouard Julia, Camille Jullian, Gustave Le Bon, Pierre Mille, Georges Renard, J.-H. Rosny aîné ; Jules Roche, député ; Marcel Sembat, député, sur *le Parlementarisme et la Revision de la Constitution*. Cette enquête est conduite par M. Maurice Privat.

## *Expositions ouvertes*

Musée des Arts décoratifs, exposition d'Art décoratif anglais jusqu'au 15 octobre.

Musée Galliéra, exposition de la Statuette.

Grand Palais, Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, jusqu'au 30 juin.

Grand Palais, Salon de la Société des Artistes français, jusqu'au 30 juin.

Galerie Allard, 20, rue des Capucines, exposition de Lucien Jonas, jusqu'au 30 mai.

Galerie Chaine et Simonson, 19, rue Caumartin, exposition de portraits, fleurs et études, par Mme Lucie Habay, jusqu'au 28 mai.

Galerie La Boëtie, 64 *bis*, rue La Boëtie, Salon de la Société des Dessinateurs Humoristes.

Galerie Bernheim, 16, rue Richepanse, exposition de William Horton, du 18 au 30 mai.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes, exposition de M. Rosen du 19 mai au 3 juin.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition de M. Georges Dufrénoy du 18 mai au 3 juin.

Galerie Levesque, 54, rue La Boëtie, exposition d'une importante collection d'œuvres de Alessandro Magnasco (Gênes, 1667-1749), jusqu'au 6 juin.

Galerie Manzi, Joyant, 15, rue de la Ville-l'Evêque, exposition des œuvres de Joseph Bernard, jusqu'au 30 mai.

Chez Géo. Rouard, 34, avenue de l'Opéra, exposition des Artisans français contemporains, jusqu'au 10 juin.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, exposition de MM. Léon Arnoult, Jacques Redelsperger et Louis Cahié, jusqu'au 30 mai.

Galerie Haussmann, 29, rue la Boëtie, exposition de M. P. Jouve, jusqu'au 28 mai.

**YVONNETTE**

*Parfum exquis*

DE

**DELETTREZ**

Parfumerie du Monde Elégant

15, rue Royale

PARIS

# Maisons Recommandées

## ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

**FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS**
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
**PATES ALIMENTAIRES**
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
**Comestibles étrangers**
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

## BIÈRES

**BIÈRES FANTA** non alcoolisées
**Bière Spéciale** pour **Nourrices**
**Bière de Table**
**Bière Fine** pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

## BOULANGERIE DE LUXE

**Boulangerie de luxe.** — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
**BISCOTTES du HELDER**
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

## HORS-D'ŒUVRES

**Maison J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
**Cafés — Thés — Maté.**
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

## LINGERIE (EN GROS)

**Commission. Exportation**, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
**JEANNE BOYER**, 55, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

## INSTITUTIONS

**Pensionnat de Mlle BOULLIER**, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

## UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.


N'ATTENDEZ PAS
QUE LE CLIENT
*VIENNE A VOUS*
ALLEZ A LUI
PAR LA
PUBLICITÉ

*La gérante :* JANE MISME.


PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 237, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCCr

## OFFRES ET DEMANDES DIVERSES

*Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.*
*Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.*
*Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.*

DAMES SEULES OU JEUNES FILLES. — Chambre avec ou sans pension, s'adresser : Mme Josset, 12, Ch. de l'Etang (St-Mandé). Prix modéré. N° 997.

Femme de lettres demande, pour août ou septembre, une secrétaire à demeure, très bonne instruction, capable de corriger épreuves typog., dactylo de préf., et sachant un peu anglais ou allemand. On habitera Montreux (Suisse) jusqu'à l'hiver et Paris après.
S'adresser à Mme de Wolfring, Riant Coteau, Montreux (Suisse). 998

STÉNOGRAPHIE-DACTYLOGRAPHIE. Préparation commerce, administrations, ministères. Travaux à la machine à écrire. Mlles Bellaize et Boucherie, 6, rue Monge, Paris (Ve). 999

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie, gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*. S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVIe).

Femme mariée, très honnête, très bonne cuisinière, demande place maison bourgeoise, Paris, 60 à 70 francs. Références. Mme Alary, 181, boulevard Péreire, de midi à 2 heures, ou de 6 à 7. 1000

Dans grande banlieue parisienne, une de nos collaboratrices cherche, pour cet été, chambre et nourriture (légumes et fruits seulement) chez particuliers ayant jardin ombragé et silencieux.
Ecrire à Mme Léopold-Lacour, rue de Montenotte, 9, Paris. 1001

A Garches, rez-de-chaussée à louer, 2 grandes pièces, grand cabinet de toilette, cuisine. Près gares. Prix modéré. S'adresser 20, rue Gustave-Lambert, villa Larlat, Garches. 1002

A LOUER à Chaumes-en-Brie (S.-et-M.) (agréable petite ville de 2.000 habit., sur l'Yères, à 1 h. de Paris, ch. de fer de l'Est ou ch. de fer de Vincennes. Gare, poste, télégr., téléph., tous approvisionnements ; dans une belle, saine et intéressante contrée boisée).
1° **1 pavillon meublé** (2 pièces parquetées), 1 autre petit bâtiment (1 pièce), greniers, cab. d'ais. avec jardin, clos de murs, de 1.536 mètres carrés (arbres fruitiers, berceaux de verdure, etc.) 300 fr. par an.
2° **rez-de-chaussée meublé** (3 pièces, 1 gr. cabin., cuisine, w.-cl., cave, bûcher, buanderie, eau dans la cuisine et dans la cour, électricité ; petit jardin). 300 fr. par an.
3° **1 chambre meublée et un cabinet** au rez-de-chaussée, avec 1 grenier. 45 fr. par trim.
S'adresser à Paris : à Mme Genlis, propriétaire, 28, rue Vaugelin.
Ou à Chaumes-en-Brie : à Me Martin, notaire, à M. Langlois, menuisier, rue de Paris.


**Préparation des Jeunes Filles**
**à tous les Baccalauréats**
COURS & INTERNAT
*Cours par Correspondance*
**INSTITUT FRANKLIN, 37, Bd St-Michel**


Les *Thés Kitaï* sont certifiés d'origine.
Les *Thés Kitaï* bus chez Paillard, Potel et Chabot, Ritz, etc., sont uniques.
*Thés Kitaï* depuis 4 et 5 francs la livre.
*Thés Kitaï*, 54, rue de Chateaudun, Paris.
Par faveur spéciale, il sera fait 5 0/0 sur les thés, à partir de 5 francs, pour les abonnés de *La Française*.

# "LA FRANÇAISE"

## SE VEND AU NUMÉRO

**A Angoulême :** Kiosque St-Pierre, près de de la Cathédrale.
Kiosque du Champ-de-Mars, rue de Périgueux.
**A Lyon** : Kiosque Tolozan.
Kiosque angle r. Pizay et r. de la République, côté Saône.
Chez Mme Doublier, 72, rue Garibaldi.
**A Montpellier** : chez M. Cellier, 12, Boulevard Victor-Hugo.
**A Valence :** M. Seigneuret.
**A Villefranche** (Rhône) : chez Mme Mertz, libraire, 90, rue Nationale.

## CHEMINS DE FER
## PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

### Fête de la Pentecôte

A l'occasion de la Fête de la Pentecote, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 28 mai 1914 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 juin, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.
La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

### Excursions en auto-cars dans la Forêt de Fontainebleau

Le service d'excursions par auto-cars, organisé par la Compagnie P.-L.-M., dans la forêt de Fontainebleau, fonctionnera, cette année, du 9 avril au 2 novembre. Ce service permettra de visiter, le matin, la partie Nord de la forêt et l'après-midi la partie Sud, moyennant la somme de 11 francs par personne.
Le touriste pourra, s'il le désire, n'effectuer que la visite de la partie Nord de la forêt, pour le prix de 5 francs, ou de la partie Sud pour le prix de 8 francs.
Pour plus de détails, consulter les prospectus spéciaux.

### Excursions à Fontainebleau, Moret, Montigny-Marlotte, Bourron et Nemours

Train spécial à prix réduits (2e et 3e classes seulement) mis en marche tous les dimanches, du 7 juin au 20 octobre inclus.
Départ de Paris à 7 h. 18 ; arrivée à Fontainebleau à 8 h. 14, à Moret à 8 h. 26.
En outre, les 14 et 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 13 septembre, ce train spécial continuera sur Nemours avec l'horaire ci-après :
Arrivée à Montigny-Marlotte à 8 h. 37 ; à Bourron à 8 h. 43 ; à Nemours à 8 h. 54.
Retour par tous les trains du même jour, dans les conditions prévues pour les voyageurs munis de billets ordinaires.

### Exposition nationale suisse à Berne

A l'occasion de l'Exposition nationale suisse à Berne, la Compagnie P.-L.-M. délivrera, du 15 mai au 15 octobre 1914 :
*a)* au départ de Paris, des billets d'aller et retour spéciaux pour Berne, via Pontarlier, les Verrières, valables 10 jours (dimanches et fêtes compris).
Prix 1re classe : 89 fr. 15 ; 2e classe : 64 fr. 75 ; 3e classe : 43 fr. 45. Ces billets comprendront un coupon d'entrée à l'Exposition.
*b)* au départ des autres gares P.-L.-M., des billets d'aller et retour spéciaux de la frontière suisse à Berne, valables 8 jours et comprenant un coupon d'entrée à l'Exposition, conjointement avec des billets d'aller et retour pour les Verrières, le Locle ou Genève valables 10 jours (dimanches et fêtes compris) sans faculté de prolongation.
Ces billets seront délivrés à la première demande par les gares de : Nevers, Dijon, Lyon, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Valence, Marseille-Saint-Charles, Nîmes, Grenoble Chambéry.
Ils devront être demandés 24 heures au moins à l'avance dans les autres gares.

**PALACE** CIRQUE DE PARIS. Toute la presse a été encombrée ces jours derniers des plaintes et récriminations poussées par le petit commerce français au *Palace Cirque de Paris*. Mais qu'on ne s'y trompe pas ! C'est au cours d'un meeting contre l'impôt sur le revenu, et non à la sortie d'une de ces excellentes représentations dont tout le monde est unanime à louer la parfaite composition et qui ont fait depuis longtemps du *Palace Cirque de Paris* le rendez-vous préféré des familles.


*La meilleure des machines à coudre est la célèbre*
**NEW-HOME**
*surnommée à juste titre*
**LA REINE DES MACHINES A COUDRE**
**HORS CONCOURS**
**PARIS 1900**

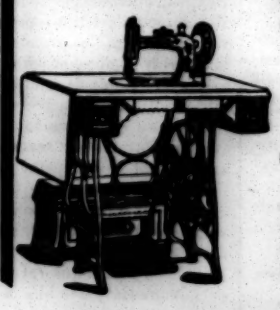

*Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes contrôlées.*
**Les plus simples**
**Les plus robustes**
**DES AGENTS SÉRIEUX** sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.
*Ecrire :* **A. ROGALLE et Cie**
*123 Rue de Reuilly — PARIS*

La Caféolette Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
**CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE**
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
*Elle donne son plein effet avec le* Café Cristal Corcellet
18 Avenue de l'Opéra PARIS


# TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

*Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimes porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.*
*Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles universellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.*

## FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

### CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.
Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.
Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.
Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

### ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).
Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.
Siège social : 7 Adam Street, Adelphi Londres.

## FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

### CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES
Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.
*Secrétariat général : 1, avenue Malakoff*
Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7 ; Bienfaisance, 20 ; Cercles et foyers, 9 ; Coopération, 3 ; Education, 17 ; Emigration, 1 ; Femmisme, 9 ; Pacifisme, 1 ; Prévoyance, 6 ; Préservation, 12 ; Professionnelles, 7 ; Syndicats ouvriers, 8 ; Tempérance, 2. Total : 102.
Comité exécutif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaut, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Marc Maria Vérone, Desprès, Ferdinand Dreyfus, Dr Edward Pillet, Fievet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppel, de Sainte-Affrique, Paul de Schlumberger, Mme Duchêne.
Sections. — 1re Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.
2e Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.
3e Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.
4e Section de Législation : Présidente, Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas.
5e Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.
6e Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.
7e Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.
8e Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.
Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : *L'Action féminine.*

## ASSOCIATIONS PARISIENNES

### LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an ; membres titulaires : 10 fr. par an ; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial ; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet ; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte ; secrétaire générale : Mme Maria Vérone ; secrétaire : M. Moufflet ; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

### L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine).
Présidente : Mme Vincent, présidente d'honneur de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

### GROUPE FRANÇAIS D'ETUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.
Présidente, Mme Odon Deflou.
Siège social, 55, rue de Seine, Paris, VIe.
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

### LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes ; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député ; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député, Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne ; Albert Chenevier ; secrétaire général : M. J. du Breuil de St-Germain ; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour ; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 33, rue de Miromesnil. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie, 60, av. du Bois-de-Boulogne.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs.
Sur demande, numéro spécimen gratuit.

### UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :
1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature ;
2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.
La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel ; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon ; présidente : Mme Amélie Hammer ; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard ; secrétaire générale : Mlle Hellé ; secrétaire : Mme Cremnitz ; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier ; trésorière : Mme Froger-Doudement.

### CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.
Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale, Mme Orka, 36, rue de Penthièvre, à Paris. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.
Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».
Présidente : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint Ferdinand.
Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*, 64, rue de Richelieu.
Comité : Mmes Bownan-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska, Xenopol. — Trésorière : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

## ASSOCIATIONS REGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales dont la principale la **Fédération féministe primaire** fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires départementaux, ouverte à tous les membres de l'enseignement public ; Secrétaire : Mme Jeanne Néo, 80, rue Chaptal, à Levallois-Perret.
Bulletin corporatif : *L'Action féministe.*

## SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil International et à l'Alliance Internationale.
La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau.

# SERVICE DE LIBRAIRIE

# Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

### Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

*Problème et préjugé de sexe*, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).
*Le Couple futur*, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage.
*Le Catéchisme féministe* par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr. 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).
*Le Féminisme*, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).
*Le droit des Femmes*, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).
*La Femme dans les organisations ouvrières*, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).
*La Femme en Roumanie*, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.
*Le Suffrage des Femmes dans tous les pays*, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).
*Ève réhabilitée*, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.
*Amour et Maternité*, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.
Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.
*Les Femmes écrivains d'aujourd'hui* (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).
*Pour la femme, études féministes* par l'abbé Naudet (3 fr. 50).
Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.
*Les Carrières de la jeune fille*, par Paul Bastien (3 fr. 50).
*Comment caser nos filles*, par André Caron (2 francs).
*Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs* (1 fr. 65).

### Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

*Bulletin de l'U. F. S. F.* : année 1911, 0 fr. 25 ; année 1912, 0 fr. 50.
*Conférence sur le Suffrage des Femmes* par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).
*Les résultats du Vote des Femmes*, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).
*Masculin et Féminin*, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).
*Le Suffrage des femmes en France*, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).
*L'action sociale des Femmes*, par Mme L. M. Compain (0 fr. 30).
*Le Féminisme, ses origines et son avenir*, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.
*En feuilletant les catalogues*, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).
*Les Conséquences du travail de la Femme*, par L. Compain (0 fr. 20).
*La Charte de la Femme*, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).
*Pour le Suffrage des Femmes* par Jane Misme (0 fr. 25).
*L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes* (0 fr. 10).
*Aux jeunes ouvrières*, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.
*L'Alcoolisme et le Vote des femmes*, par Mlle Levray (0 fr. 20).
*De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes*, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).
*Extraits de Stuart Mill et de Condorcet* (0 fr. 10).
*Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail*, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).
*Griffes*, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr. ; 1 monologue, 0 fr. 20.
*Féminisme et Pédologie*, par G. Persigout (0 fr. 40).
*L'Eveil du féminisme en Orient*, par Mme Chapmann-Catt (0 fr. 10).
*Le Préjugé des sexes*, par le Dr Lobit (0 fr. 15).

### Ouvrages d'intérêt social

*L'Art Social*, par Roger Marx (3 fr. 50).
*La lutte antituberculeuse par le dispensaire*, par J. Meynadier (0 fr. 60).

### Romans d'esprit féministe

*Le Triomphe des Vaincus*, par Harlor (3 fr. 50).
*Tu es femme ...* par Harlor (3 fr. 50).
*Marthe Brieux*, par Emilie Arnal. (3 fr. 50).
*La Vie tragique de Geneviève*, par Louise Compain (3 fr. 50).
*L'Amour de Claire*, par Louise Compain (3 fr. 50).
*Le Miroir aux Alouettes*, par J. de Mestral Combremont. (3 fr. 50).
*Modeste Automne*, par Marguerite Baulu.
*Leur proie*, par Héra Mirtel (3 fr. 50).
*La Fille de son père*, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75.
*Rêves*, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).
*Inéritable réparation*, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

### Livres pour enfants

*Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans*, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).
*La Petite Marquise*, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7.25).
*La Petite Impératrice*, par Mme Cremnitz (Parrhisia) ; livres d'étrennes. (Juven). 8 fr. Illustrations de Léonce Buret.

## CARTES POSTALES

### Le féminisme en images

Quatorze dessins de Suzanne de Callias. Série **Je désire voter**...
6 dessins : Salaires de famine, L'alcool, La Guerre, Jeunes criminels, La vie chère, La patrie.
La série, 0 fr. 30 ; par la poste, 0 fr. 35 ; les dix séries, 2 fr. ; les 10 cartes, 0 fr. 50 ; le cent, 3 fr.
8 dessins humoristiques :
1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Les dix : 0 fr. 30.
Le cent : 3 francs.